

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 23 (1885)

**Heft:** 32

**Artikel:** Mouton désarmant deux gendarmes : nouvelle : [suite]

**Autor:** Alesson, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188828>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Quand furont ti quie, lo menuisier ajustà sa trâblia et lài fe : « Trâblie ! baillé à medzi ! »

Mâ sein lo pas que la trâblia budzà ; lài eut finnalement on frumi que sè mette à traci dessus.

Adon ti cllião dzeins sè miront à recaffâ et à traitâ la menuisier d'eindieujào et dè mi-fou, et que se l'étai tot lo fricot que l'avâi à lào z'offri, n'javâi pas dè quiet tant bragâ et qu'on ne poivè diéro sè repêtré avoué on gigot dè frumi.

Lo pourro menuisier, tot motset, s'apéçut qu'on lài avâi tsandzi sa trâblia et l'ein fut tot capot. Lè pareints et amis sè reintorniront lo veintro vouâisu ; lo tailieu dut reprendrè se n'âolhie et son passe-carreau et lo pourro valet dut sè tsertsi dè l'ovradzo tsi on menuisier dâo veladzo.

(*La suite à deçando que vint.*)

M. l'ingénieur Raoux, directeur de la Société suisse d'électricité, étudie en ce moment l'installation d'un ingénieux appareil, dans le clocher de la Cathédrale, destiné à donner, aussi promptement que possible, le signal d'un incendie. Cet appareil, qui consiste dans un déclencheur composé d'un électro-aimant et d'un levier spécial, sera mis en mouvement au moyen d'une petite machine magnéto-électrique placée dans le bureau du Syndic de Lausanne. Grâce à cette heureuse innovation, due à l'initiative de la Municipalité, les retards, maintes fois signalés, dans l'avertissement donné au public et au corps de sapeurs-pompiers, notamment lorsqu'il s'agissait d'incendies éclatant pendant la journée, retards attribués soit à l'absence du guet, qui n'est à son poste que durant la nuit, soit à d'autres causes, ne se renouvelleront plus. Il suffira de donner un tour de manivelle à la machine placée dans le bureau du Syndic pour développer un courant électrique et faire frapper, de trois en trois, les neuf coups traditionnels, sur la grosse cloche de la Cathédrale.

*Moyens d'empêcher la glace de fondre.* — Il y a des circonstances où la conservation de la glace le plus longtemps possible est très utile, par exemple, dans les cas de maladie. Souvent, on a besoin de glace la nuit et on se trouve embarrassé pour retarder la fonte de celle que l'on s'est procurée à l'avance.

Voici un moyen très simple de la conserver pendant un certain temps.

Il suffit de placer le bloc ou les blocs de glace dans un vase un peu profond et de le couvrir aussi exactement que l'on peut avec une soucoupe, une assiette ou un plat, selon la largeur du vase. On place le tout sur un coussin de plumes et on recouvre avec un autre coussin de plumes. Les plumes étant mauvais conducteurs du calorique, empêchent ainsi la glace de fondre. Celle-ci ne diminue que très lentement, et il faut avoir soin, de temps en temps, d'enlever la petite quantité d'eau formée au fond du vase.

*Imitation des cuirs de luxe.* — Depuis quelques années, on fabrique quantité d'objets, tels que portefeuilles, sacs de voyage, nécessaires, etc., en peau

de crocodile, d'alligator, de serpent ou d'autres animaux plus ou moins rares. Un journal américain fait remarquer à ce propos qu'il serait difficile de se procurer assez de peaux d'origine authentique pour satisfaire tous les consommateurs. On les remplace par des imitations que l'on obtient de la manière suivante :

On prend une peau d'alligator, de boa ou de phoque et on la photographie de manière à obtenir une reproduction exacte du quadrillage ou des bigarrures qui caractérisent chaque genre de peau. On se sert de cette photographie pour produire, au moyen de procédés galvanoplastiques, par exemple, une plaque métallique qui, passée entre les cylindres d'un laminor avec un cuir ordinaire quelconque, lui donne l'apparence exacte de la peau que l'on veut imiter.

## MOUTON désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

### VI

Sa première nuit fut horrible. *Le dernier carré* s'associa dans son cauchemar à la perte de son sabre et à la balle prussienne envoyée sur le train. Il s'entendit condamner à mort pour désertion en temps de guerre, il se sentit mettre un bandeau sur les yeux et adosser à un mur ; son régiment formait le carré, le peloton d'exécution, commandé par Mouton, s'avancait solennellement, il entendit le funèbre commandement de feu. Il tomba sur le côté gauche et se réveilla. C'était le tambour qui battait la diane. Il se leva avec prestesse, comme un homme qui se marie à midi. Mais son cauchemar l'obsédait encore, il voulut courir jusqu'aux Ternes. Impossible. Le bataillon avait bien d'autres choses à faire. Enfin, dans l'après-midi, il arracha à son capitaine, qui la trouva intempestive, une nouvelle permission, puis il fila comme un trait dans la direction des Ternes.

— Monsieur Mouton vient de sortir, dit le concierge, il m'a dit de dire à son ordonnance, c'est vous, je suppose, qu'il serait chez son frère.

Il repartit avec la rapidité inquiète d'un indigent qui va peut-être manquer le mont-de-piété.

— Mon brave garçon, fit le chimiste, vous n'avez pas de chance, il sort d'ici à l'instant ; il va dîner avec un ami chez une dame, Mlle Veloutine, 297, rue des Martyrs.

— C'est loin d'ici ?

— Hélas ! mon pauvre garçon, c'est à l'autre bout de Paris.

Sans en écouter davantage, le pauvre homme reprit sa triangulation de Paris, il fit une de ces courses folles qu'on n'accomplit qu'une fois dans la vie. D'instinct, il descendit la rue St-Jacques, mais, arrivé à la Seine, il commença de demander la rue des Martyrs à chaque passant ; on lui répondait qu'après avoir couru pendant une heure dans telle direction, il ferait bien de la redemander.

Le voyant ainsi courir, une foule de gamins et de jeunes gens le crurent porteur d'une dépêche grave et se mirent à galoper derrière lui. Il lassa tout le monde et pénétra comme un ouragan chez Mlle Veloutine.

— Ah bon ! vous voilà, dit-il en apercevant son homme, je suis content !

Il tomba sur une chaise, pâlit et perdit connaissance. La sueur avait traversé son uniforme. On lui donna un bol de punch, il se ranima et vite regalopa du côté de l'Ave-Maria.

Les jours suivants, sans avoir autant de peine, il continua sa surveillance, mais non sans le déboire affreux de se voir refuser les permissions dont il reconnaissait abuser.

Ses camarades, en le voyant si souvent disparaître à l'improviste, lui soupçonnèrent une relation douce et le plaisanterent à ce sujet ; ils l'accusèrent surtout de jalouse.

« Tu veux la pincer », lui disaient-ils. Et comme ils le voyaient rentrer toujours radieux, ils ajoutaient : « Allons, Françoise a été fidèle encore aujourd'hui. »

— Mais oui, mais oui, répondait-il en se comprenant.

Son bonheur cessa le jour où Mouton, devenu franc-tireur, dut aller, en cette qualité, dormir dans la boue des avant-postes. Le rejoindre était impossible. Il en devint taciturne. Ses nuits furent aussi blanches que ses jours étaient noirs. Ses camarades dirent entr'eux : « Cela y est » ; mais ils ne le plaisanterent plus, parce qu'on n'est pas méchant dans la gendarmerie.

Le siège de Paris dévidait sa lugubre série de dépêches décevantes, de combats malheureux.

Les jours se succédaient de plus en plus mornes sous une saison sans pitié. Décembre était venu. Le gaz, mesuré comme le reste, laissait à la neige le soin d'éclairer les rues. Les ambulances se multipliaient. De temps à autre, on était réveillé de sa torpeur par le passage d'un artilleur converti en estafette, montant un cheval à demi-mort de faim, qui trotta lourdement sur le verglas, l'œil rougi et dilaté, le poil jauni, les flancs saignant sous les éperons.

Encore une mauvaise nouvelle, se disait-on, et l'on retombait dans l'anéantissement.

En récompense de sa médaille militaire, de ses droits, de sa bonne conduite, en faveur des recommandations du frère de Mouton, le brigadier était parvenu à pouvoir contempler de beaux galons de maréchal-des-logis-chef, bien plus, pour un fait militaire accompli le 31 octobre, lors de la tentative d'insurrection, il était proposé au grade de lieutenant. Il s'était exposé volontairement, espérant être tué, afin de se soustraire au chagrin de l'affaire des sabres ; mais la mort avait dédaigné cette proie trop facile. Enfin, une bonne chose ne venait jamais seule — comme un malheur — il revoyait à son gré son cher Mouton, grâce à une violente bronchite, contractée par ce dernier aux avant-postes, bronchite qui accordait au lieutenant de francs-tireurs l'ineffable bienfait de rester chez lui sans remords.

Dès qu'il put sortir un peu, Mouton alla voir son capitaine, malade aussi, blessé aux avant-postes... en se taillant une canne.

Il le trouva chez Mlle Veloutine, naturellement, mais le bras droit en écharpe. Il était entouré de jolies filles et de jeunes officiers de mobiles, réunis pour rire entre deux batailles — deux d'entre eux furent tués au plateau d'Avron, quelques jours après.

Un dîner était projeté, chaque convive ayant apporté son pain d'avoine et sa pastille de viande. L'un d'eux exhuma triomphalement de sa poche une saucisse de souris, un autre montrait sans moins de bonheur un odorant cervelas, découvert chez un charcutier dont le laboratoire attenait aux salles de dissection d'un hôpital. Enfin, une des jeunes personnes présentes tira d'un joli pot à cold cream une tranche de pâté de foie gras, échangée contre de l'or, durant un armistice ; c'est tout ce qu'elle avait pu obtenir, car, l'armistice n'ayant pas été conclu, le marchand avait rentré son pâté.

(*La fin au prochain numéro.*)



A l'occasion de la mort récente d'un ancien et valeureux soldat français, le général Nicolas, on raconte cette anecdote :

Lors des funérailles de Béranger, dont on va fêter la statue, le colonel Nicolas était établi avec son régiment du côté du faubourg du Temple. On redoutait une collision. A un moment donné, il avait ses soldats entourés par la foule, serrés, presque débordés. Comment les dégager ? Ordonner une poussée lui répugne. Que faire ?

Le colonel Nicolas appelle le chef de musique :

— Jouez la *Lisette* !

Les cuivres attaquent l'air de Frédéric Bérat et soudain la foule fredonne :

Enfants, c'est moi qui suis Lisette,  
La Lisette du chansonnier...

L'air guilleret monte de cette foule, où déjà passait un roulis d'orage. Il a suffi de l'inspiration du colonel Nicolas pour éviter une échauffourée, et la Lisette, la Lisette de Béranger, a empêché qu'il n'y ait un deuil le jour des funérailles de son poète bien-aimé !...

Un brave voltigeur de Bussigny partait pour la guerre du Sonderbund. Sa pauvre femme, désolée de quitter son mari, anxieuse en songeant aux dangers qu'il allait courir, l'entourait de caresses et ne pouvait supporter l'idée de cette séparation. Il le fallait cependant, l'heure était là. Et après une dernière et attendrissante embrassade, elle lui dit, la larme à l'œil :

« Crdi mè, Philippe, se sè battont, ne t'en mécllia pas ! »

— Crois-moi, Philippe, s'ils se battent, ne t'en mêles pas.

Jean est occupé du règlement de ses comptes avec son maître, qui est un avare de la plus belle eau.

— Monsieur n'oubliera pas que, avant-hier, j'ai avancé 50 centimes pour l'achat d'une de ses cravates.

— Tu crois ?

— J'en suis certain, puisque cela m'a fourni l'occasion de faire passer une de mes pièces de cent sous roumaines qui perdent un franc au change.

— Eh bien ? alors, fait vivement l'avare, c'est toi qui me redois.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les drames de cape et d'épée, par M. Marc-Monnier. — Le mari de Jonquille. Nouvelle, par M. T. Combe. — L'amélioration de la condition des femmes, par M. Léo Quesnel. — Une philosophie de la nature, par M. Charles Byse. (Troisième et dernière partie). — Dans le cloître. Nouvelle, par Mme E. Maurice. (Troisième et dernière partie). — Variétés : A propos d'une collection d'autographes, par M. Philippe Godet. (Troisième et dernière partie). — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.